|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

**Mercredi 3 mars 2021**: Le Haut-Commissaire au Plan, Monsieur Ahmed Lahlimi Alami et Madame Leila Rhiwi, Représentante d’ONU Femmes Maroc, se sont réunis, au siège du HCP, pour discuter du partenariat stratégique entre les deux parties et engager des réflexions pour le renforcer au titre du cycle entrant 2022-2026.

M. Ahmed Lahlimi Alami a exprimé sa grande satisfaction des travaux accomplis dans le cadre du partenariat HCP-ONU Femmes.

«  **Je crois qu’avec Onu Femmes, et sa représentante Mme Rhiwi, cette grande militante dans le domaine de la lutte contre les inégalités du genre, nous avons réalisé beaucoup sur le plan des travaux statistiques et leur exploitation dans des études qui ont largement contribué à donner une forte visibilité aux conditions de vie des femmes dans notre pays, de la violence qu’elles subissent et des inégalités dont elles souffrent**» .

Il a également mis l’accent sur l’importance de l’évaluation de la mise en œuvre de l’agenda 2030 au Maroc, particulièrement sous le prisme des efforts accomplis en matière de réduction des inégalités sociale, territoriale et de genre.

« **Les critères de préservation de l’environnement et de la réduction des inégalités vont être déterminants, pour la communauté internationale, du niveau de la réalisation par les pays des Objectifs de Développement Durable. Il s’agit des inégalités sociales, territoriales, et, à tous les niveaux, celles portant sur les rapports sociaux du genre. »**

De son côté, Mme Leila Rhiwi a salué les efforts conjoints accomplis dans le cadre dudit partenariat, notamment en matière d’éclairage sur le phénomène de la violence à l’égard des filles et des femmes, de l’analyse genre de l’impact de la pandémie COVID-19 et en matière d’éclairage sur les inégalités de genre .

 **"Nous avons réalisé ensemble plusieurs enquêtes portant sur la situation des femmes"**, a-t-elle rappelé, citant à cet effet, l’enquête nationale sur la violence à l’égard des femmes, ainsi que l'analyse genre de l'impact du Covid sur les ménages.

Les deux parties se sont félicitées de la richesse et de la qualité de leurs travaux conjoints et se sont engagées à renforcer davantage leur coopération pour une meilleure production des statistiques sexo-spécifiques et sensibles au genre et pour un approfondissement de l’analyse sur les inégalités de genre.